

ADMISSION CENTRE DE DÉSINTOXICATION

Par Alba Postée le 29/05/2023 15:31

Bonjour, Je suis dépendante a l'alcool depuis 7 ans maintenant, cela a augmenté crescendo, j'ai tenté a plusieurs reprises d'arrêter seule, avec un psychiatre et le fameux senesta qui m'a rendu malade, puis d'autres psychologues sans aucun effets, depuis ma consommation n'a cessé d'augmenter jusqu'à ce que je pensais qui arriverait la séparation avec mon conjoint car nous nous sommes mis a boire ensemble a en finir par des violences communes. Du coup nous sommes en train de nous séparer, conscients que nous n'avons pas une bonne influence l'un sur l'autre et afin de me défaire de ce poison j'aimerais faire une cure de désintoxication en admission dans une clinique proche de chez moi : combien de temps cela dure t il , comment ça se passe? Combien ça coûte et enfin puisqu'il s'agit d'une hospitalisation, sur l'arrêt de travail comment être sûr que l'objet de l'arrêt ne soit pas précisé a mon employeur ?

Mise en ligne le 01/06/2023

Bonjour,

Chaque établissement de soins a ses propres conditions d'admission et modalités de prise en charge concernant le déroulé et la durée des séjours. Dans le public, les soins sont gratuits, dans le privé tout dépend des cliniques et de leurs conventions, le reste à charge pour le patient peut être très variable d'un établissement à l'autre.

Si vous avez repéré une clinique proche de chez vous disposant d'une unité de sevrage en alcoologie, le mieux serait de vous renseigner directement auprès d'eux pour obtenir ces informations. Vous serez vraisemblablement d'abord reçue en consultation externe pour définir le déroulé de votre prise en charge.

Concernant le motif de l'arrêt de travail, il n'en est nullement fait mention à l'employeur. Cela relève du secret médical donc pas d'inquiétude à ce niveau.

Dans le cas où vous voudriez trouver d'autres orientations, notre service dispose d'un répertoire de toutes les structures de soins publiques en addictologie. Il est consultable sur notre site via la rubrique « Adresses utiles » dont nous vous joignons le lien ci-dessous.

Si vous avez besoin de revenir vers nous n'hésitez pas bien entendu. Nous pourrions vous aider à localiser des services près de chez vous par exemple. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h du matin au 0 980 980 930 (appel anonyme et non surtaxé) ainsi que par Chat individuel de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le samedi et le dimanche.

Avec tous nos encouragements.

En savoir plus :

- "Adresses utiles"